



CHORALE GOSPEL-JAZZ SANGUINET

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 octobre 2021

Salle des fêtes 40460 SANGUINET

Sur proposition du président de l'association Joël DAVID l'assemblée générale approuve à l'unanimité la désignation de :

- **M. Joël DAVID** en tant que président de séance
- **M. Maxime DAMIANI** en tant que secrétaire de séance
- **M. Serge LOUIS** en tant que scrutateur

D'après la feuille qui a été émarginée par chacun des membres de l'assemblée et au vu des pouvoirs reçus (**annexe 1**), Monsieur le président constate que

Sur les 47 membres de l'association :

- **Sont présents : 26**
- **Sont représentés : 15**
- **Sont absents : 6**

La majorité étant obtenue par les membres présents ou représentés (41/47), la présente Assemblée, peut valablement délibérer.

Le président de séance remercie Mme Natalie RIGAL, Vice présidente de la commission animation, association et culture de sa présence qui témoigne de l'intérêt de la municipalité pour notre association.

Les différents points proposés à l'ordre du jour, joints à la convocation, sont mis aux voix par Monsieur le président.

Rapport moral 2019-2021(Annexe 2)

Monsieur le président rappelle les difficultés rencontrées sur les 2 saisons 2019/2020 et 2020/2021 du fait de la crise sanitaire (annexe 2)

L'Assemblée Générale après avoir entendu le compte rendu établi par M. le président de l'association sur la vie de l'association pour les 2 saisons passées tant en gestion matérielle qu'administrative déclare l'approuver purement et simplement et donne QUITUS entier et sans réserve au bureau.

Contre : _____ 0 _____

Abstention : _____ 0 _____

Pour : _____ 41 _____

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

Rapport financier 2019-2020 et 2020/2021 (Annexes 3.1 et 3.2)

Alain BALZE, trésorier de l'association, présente le compte rendu de gestion, de vie financière et les compte des exercices **2019/2020 et 2020/2021** ayant pour résultat respectivement :

Saison 2019/2020 : bénéficiaire de 1975,93€ résultant de 8182,12€ en recettes et 6206,19€ en dépenses.

Saison 2020/2021 : déficitaire de 827,82€ résultant de 2157,96€ en recettes et 2985,68€ en dépenses.

MM. DAVID Joël et LOUIS Serge, vérificateurs des comptes, certifient qu'ils ont pu vérifier la justesse et la précision des comptes qu'ils ont examinés.

L'Assemblée Générale après avoir entendu ce compte rendu déclare l'approuver purement et simplement et donne QUITUS entier et sans réserve au trésorier.

Contre : _____ 0 _____

Abstention : _____ 0 _____

Pour : _____ 41 _____

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

Projet d'activités saison 2021/2022 (Annexe 4)

L'Assemblée Générale après avoir entendu le projet d'activités présenté par M. le président de l'association pour la saison à venir déclare l'approuver purement et simplement.

Contre : _____ 0 _____

Abstention : _____ 0 _____

Pour : _____ 41 _____

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

Budget prévisionnel 2021/2022 (annexe 5)

Alain BALZE, trésorier de l'association, présente le budget prévisionnel basé sur le programme défini par le bureau.

Celui-ci est déficitaire de 1599,00€ résultant de 6371,00€ en recettes et 7970,00€ en dépenses.

Le bureau et les membres de l'association mettront tout en œuvre pour réduire au maximum ce déficit pour revenir à un niveau nominal la saison prochaine.

L'Assemblée Générale après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel déclare l'approuver purement et simplement.

Contre : _____ **0** _____

Abstention : _____ **0** _____

Pour : _____ **41** _____

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

Elections au conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association 2 membres du bureau sont démissionnaires :

Serge Louis et Maxime Damiani.

Le règlement intérieur fixe à 6 le nombre de membres minimum au Conseil d'administration avec un optimum à 9. Il a été fait appel à candidature.

Serge LOUIS et Maxime DAMIANI présentent à nouveau leur candidature

Mme. Vanessa BOIZARD et Madame Fabienne PIEDBOUT sont également candidates.

M. Le Président demande à l'assemblée si elle souhaite un vote individuel à bulletin secret ou collectif pour les 4 candidatures. Le vote collectif est retenu.

Contre : _____ **0** _____

Abstention : _____ **0** _____

Pour : _____ **41** _____

Les 4 candidatures sont acceptées à l'unanimité des présents et représentés

Divers Pas de vote

Mme Natalie RIGAL, Vice présidente de la commission animation, indique qu'il est possible pour les associations d'obtenir des subventions pour des projets auprès du département.

Un échange culturel dans le cadre du jumelage pourrait faire l'objet d'un projet par exemple. Suite à demande du bureau elle nous fournira un exemple de dossier.

Tous les pouvoirs seront donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente délibération pour faire :

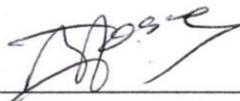
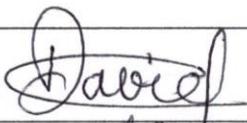
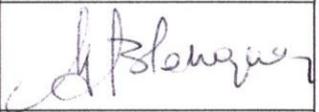
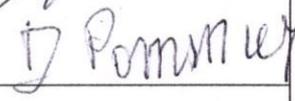
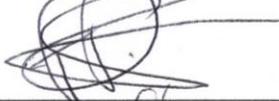
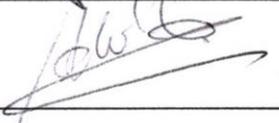
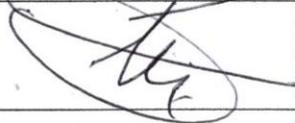
Tous dépôts, publications, formalités prescrites par la législation en vigueur

M. le Président après avoir remercié tous les participants et le bureau clôture la réunion à 19h et convie les membres de l'Assemblée au pot de l'amitié.

Annexe 1 - feuilles d'émargements et pouvoirs

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES VOIX DE LOSA DU 22 OCTOBRE 2021

FEUILLE DE PRESENCE (1/3)

	Prénom	NOM	Présent	Représenté par	Emargement
1	Alain	BALZE	X		
2	Anne-Marie	TURLURE		Daniel MOREAU	
3	Bernadette	JOSSE	ya X		
4	Bernard	DUPONT			
5	Christine	DAVID	X		
6	Christiane	LOUIS	X		
7	Claude	GUILLOT		Blanguier	
8	Claudette	CARILLON	X		
9	Daniel	MOREAU	X		
10	Daniel	POMMIER		D. Pommier	
11	Delphine	JAMES	X		
12	Fabienne	PIEDBOUT	X		
13	Françoise	LATASTE	X		
14	Françoise	LESIEUR		Ghislaine LESCARRET	
15	Geneviève	PERROCHON			
16	Georges	THIMONIER			
17	Ghislaine	LISCARRET	X		

12

4

16

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES VOIX DE LOSA DU 22 OCTOBRE 2021

FEUILLE DE PRESENCE (2/3)

	Prénom	NOM	Présent	Représenté par	Emargement
18	Gisèle	LAFFARGUE	X		
19	Gilles	LABORDE		Maxime DAMIANI	
20	Jean Marc	TURLURE			
21	Jean Claude	LAFFARGUE			
22	Josette	LAFAYE	X		
23	Joël	DAVID	X		
24	Lolita	DUPONT		Louis S.	
25	Louise	THIMONIER		Georges Thimonier	
26	Marc	PUCHEU-PLANTE		Maxime DAMIANI	
27	Marie José	BLANQUER	X		
28	Marie-Laure	FAUP-MANDRAT		Joël David	
29	Martine	DAMIANI	X		
30	Maxime	DAMIANI	X		
31	Michèle	ORZAN		Marie José BLANQUER	
32	Mireille	DALBOS	X		M D, 1600
33	Monique	BALZE		Alain BALZE	
34	Myriam	POMMIER	X		

8

8

16

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES VOIX DE LOSA DU 22 OCTOBRE 2021

FEUILLE DE PRESENCE (3/3)

	Prénom	NOM	Présent	Représenté par	Emargement
35	Nicole	MOREAU	X	—	<i>Moreau</i>
36	Paul	LAFAYE		<i>Josette</i>	<i>Lafaye</i>
37	Philippe	LESUEUR			
38	Rachel	TOMASINI	X		<i>Tomasini</i>
39	Roland	LARDEUX		Georges THIMONIER	<i>Thimonier</i>
40	Rolande	LARRUE	X		<i>Larrieu</i>
41	Sabine	BRUNET			
42	Sabine	DEGOUL	X		<i>DeGoul</i>
43	Sandra	JESPERE	X		<i>Jespere</i>
44	Serge	LOUIS	X		<i>Louis</i>
45	Sandrine	LARCHE			
46	Sophie	RESSES			
47	Vanessa	BOIZARD		<i>Josette</i>	<i>Boizard</i>
	Nombre Choristes : 37 bienfaiteurs : 10 Total : 47		Présents 25	Représentés 15	41

6

3

9

Compte rendu d'activités

Septembre 2019

-Forum des associations

-Portes ouvertes

-Concert à l'extérieur : LENCOUACQ le 23/11/19

sollicitation par Mr PORTET maire de Lencouacq qui nous a entendus lors du concert de la Saint Sauveur.

-Maison de retraite Arcachon le 21/12/19

Puis tout s'arrête le 16 mars 2020

Concerts programmés annulés cause COVID

a/Printemps musical en mars 2020

b/Saint Sauveur en juin 2020

c/ Mariage en juin

d/ Festival Jazz en juillet 2020

Maintien contrat OT grands lacs festival jazz. remerciements

Remerciements aux services municipaux toujours réceptifs à nos demandes en particulier Aurore, Audrey et Sandrine.

Actions de cohésion :

Téléthon

Soirée galette

Gestion de la crise sanitaire : aucune activité de répétition aucun concert

Cheffe de chœur au chômage partiel complément versé par la chorale.

Situation validée par le CA par mail.

Licenciement étudié pour fixer la limite basse à ne pas franchir.

Tentative de reprise en septembre et octobre 2020

Respect d'un protocole sanitaire strict. Félicitations aux choristes

2ème confinement en novembre

La seule reprise autorisée entre janvier et l'été nous imposait le port du masque ce que nous n'avons pas voulu accepter.

Été = amélioration de l'état sanitaire

Suivi du budget 2019-2020 des Voix de Losa

	Réalisé	estimé reste à réaliser	total réalisé à fin aout 2019	Budget	écart avec le budget	observations
						
Recettes						
adhésions	4 595,75 €	- €	4 595,75 €	4 500,00 €	95,75 €	
Frais de fonctionnement	43,41 €	0,00 €	43,41 €	20,00 €	23,41 €	
remboursement chômage partiel	942,96 €	0,00 €	942,96 €	0,00 €	942,96 €	
recettes concerts						
Printemps musical	1 800,00 €	0,00 €	1 800,00 €	3 000,00 €	-1 200,00 €	3.400€ l'année passée
Concert Arcachon	200,00 €	0,00 €	200,00 €	200,00 €	0,00 €	
Mariage	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	pas de mariage
Festival Jazz	600,00 €	0,00 €	600,00 €	400,00 €	200,00 €	indemnité festival Jazz
S/total:	8 182,12 €	- €	8 182,12 €	8 120,00 €	62,12 €	
Dépenses						
salaires et charges	4 461,66 €	0,00 €	4 461,66 €	5 200,00 €	-738,34 €	
remboursement adhésion	60,00 €	0,00 €	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Frais de fonctionnement	967,55 €	0,00 €	967,55 €	1 500,00 €	-532,45 €	----- Dominique Martini pas de repas
frais des concerts						
Lencouacq	633,00 €	0,00 €	633,00 €	700,00 €	-67,00 €	700€ avec le car
Printemps musical	55,00 €	0,00 €	55,00 €	900,00 €	-845,00 €	
Concert Arcachon	28,98 €	0,00 €	28,98 €	50,00 €	-21,02 €	960€ l'année passée
Festival Jazz	0,00 €	0,00 €	0,00 €	270,00 €	-270,00 €	
Saint sauveur	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Aléas et imprévus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200,00 €	-200,00 €	
S/total:	6 206,19 €	- €	6 206,19 €	8 820,00 €	-2 613,81 €	fin Aout 2019 nous avions 5.269,24€ + 30€ de parts sociales
Résultats de l'exercice:						
compte courant au:			31/08/2020			
livret A :				-700,00 €	2 675,93 €	
				2 188,72 €		
				5 056,45 €		
				- €		charges Urssaf débitees prochain exercice 421€
				- €		remboursement chômage partiel aout 2020 24€
				- €		+ 30€ de parts sociales
				7 245,17 €		

Déduire dépenses payées mais non tirées:

URSSAF déclarés non débitees:

Déduire dépenses à venir non payées:

Reprendre recettes à venir:

Solde estimé en banque fin de saison:

Annexe 4 – Projet d'activités de la saison 2021/2022

Redémarrage de l'activité (1 semaine avant la reprise le 09/09/21 pas de certitude sur l'autorisation de chanter sans masque)

-Forum des associations (04/09/21)

-Pas de Soirée portes ouvertes

-journée espagnole le 16/10/21

-Printemps musical le 27 mars 2022

-Saint Sauveur 19/06/22

-Festival de Jazz 24/07/22

Approbation de la prévision d'activité

Annexe 6 – Budget prévisionnel 2021/2022

Budget 2021-2022 des Voix de Losa
Reprise septembre 2021

	Réalisé	estimé reste à réaliser	total réalisé à fin août 2022	Budget	écart avec le budget	observations
Recettes						
adhésions	- €	- €	0,00 €	4 000,00 €		prévision 40 choristes
Frais de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20,00 €		interets livret A et parts sociales
remboursement chômage partiel				151,00 €		remboursement de aout 2021
recettes concerts						
Printemps musical 2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600,00 €		130 entrées mais pas de sponsoring (report de 2020)
Concert Arcachon				0,00 €		pas de concert
Festival Jazz 2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €		
S/total:	- €	- €	- €	6 371,00 €	- €	
Dépenses						
salaires et charges			0,00 €	5 200,00 €		
Frais de fonctionnement		0,00 €	0,00 €	500,00 €		pas de participation du budget au repas fin saison
charges saison précédente en provision				800,00 €		
frais des concerts						
Printemps musical		0,00 €	0,00 €	1 000,00 €		200€ cachet pianiste + 300€ cachet artiste
Concert Arcachon				0,00 €		
Festival Jazz		0,00 €	0,00 €	270,00 €		
Saint sauveur		0,00 €	0,00 €	0,00 €		dont 200€ cachet pianiste
Aléas et imprévus			0,00 €	200,00 €		
S/total:	- €	- €	0,00 €	7 970,00 €	0,00 €	
Résultats de l'exercice:			0,00 €	-1 599,00 €	0,00 €	
						fin aout 2021 nous avions 6.417,35€ en banque plus 30€ de parts sociales

Déficit **1 599,00 €**

Il resterait en banque fin août 2022: **4 818,35 €**